

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 22 JUIN 2026

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; M. UGALDE, 1^{er} Vice-Président ; Mme BEOBIDE, 2^{ème} Vice-Présidente ; Mmes ARHANCET, ECHEVERRIA, MOUNIOS ADURRIAGA, SUSPERREGUI CORNU, THOMAS ; MM. ETCHEBEST, ETCHEPAREBORDE

EXCUSÉS : MM. ETCHEGARAY, MATON

POUVOIRS : M. MATON à M. ETCHEBEST

SECRETAIRE DE SEANCE : M. UGALDE

O/J N° 3 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

Il est rendu compte au Conseil d'Administration des décisions prises par Monsieur le Président en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

➤ **10 mars 2026 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC L'ASSOCIATION MH**

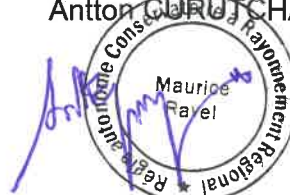
Il a été signé une convention de mise à disposition avec l'association MH pour la location de 2 marimbas pour un spectacle donné fin février 2026 lors de 3 représentations. En contrepartie de la mise à disposition, l'association a versé la somme de 200€ au conservatoire.

➤ **10 mars 2026 : CONTRAT DE LOCATION AVEC LA COMMUNE D'AUSSURUCQ**

Il a été signé un contrat de location avec la commune d'Aussurucq pour la mise à disposition de la salle communale et de l'église pour le concert donné le 4 février 2026 par les élèves du Conservatoire. Aucune contrepartie financière n'a été demandée par la commune au conservatoire.

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



➤ **10 mars 2026 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE BIDACHE**

Il a été signé une convention avec l'école de musique de Bidache pour la mise à disposition de la salle Debussy et de matériel le samedi 21 mars 2026. L'école de musique de Bidache y a organisé ses examens de fin de cycle de 13h00 à 16h00. Aucune contrepartie financière n'a été demandée pour cette mise à disposition.

➤ **10 mars 2026 : CONTRAT DE CESSIION AVEC PHILIPPE DE EZCURRA**

Il a été signé un contrat de cession avec Monsieur Philippe de Ezcurra pour l'utilisation d'un extrait sonore de 30 secondes de l'œuvre « Pasa Kalle » sur le répondeur téléphonique du Conservatoire. En contrepartie, le conservatoire a versé la somme forfaitaire de 1 000€ à Monsieur De Ezcurra.

➤ **10 mars 2026 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC LA VILLE D'ANGLET**

Il a été signé une convention avec la Ville d'Anglet pour la mise à disposition des 5 gilets vibrants pour un concert qui a eu lieu le 22 mai à Anglet. En contrepartie de la mise à disposition, la Ville a versé la somme de 100€ au conservatoire.

➤ **10 mars 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-PALAIS**

Il a été signé une convention avec le centre hospitalier de Saint Palais pour le concert caritatif donné par les élèves de l'antenne de Saint Palais au profit du centre hospitalier, le dimanche 8 mars 2026 à Saint Palais.

➤ **10 mars 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CRECHE LES PETITS ZAVIRONS**

Il a été signé une convention de partenariat avec la crèche « Les Petits Zavirons » pour les deux visites organisées au sein des locaux du conservatoire en mars 2026 pour que les jeunes enfants puissent assister aux cours donnés aux élèves du conservatoire.

➤ **9 avril 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC MUSIKENE**

Il a été signé une convention de partenariat avec Musikene dans le cadre des 2 concerts « Sinfonietta » donnés par les élèves de CPES musique du conservatoire et des élèves de Musikene en mars 2026. Le CRR a pris en charge les frais liés au compositeur, au déplacement des élèves et à la régie technique.

➤ **9 avril 2026 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC LA SNSA**

Il a été signé une convention de mise à disposition avec la SnSA en vue du concert donné le 15 mars 2026 au théâtre Quintaou d'Anglet. Le conservatoire a mis le matériel de percussions à disposition de la SnSA sans contrepartie financière au vu du partenariat qui unit les deux structures.

➤ **9 avril 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC HERRI ARTE ESKOLA**

Il a été signé une convention de partenariat avec Herri Arte Eskola en vue du concert de l'Orchestre du Pays Basque qui a eu lieu le 26 mars 2026 à la salle Lekuona Fabrika à Errenteria. La Ville a mis à disposition de l'Orchestre, la salle et les moyens techniques nécessaires au bon déroulé de l'évènement

➤ **9 avril 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC HERRI SOINU**

Il a été signé une convention de partenariat avec Herri Soinu en vue du concert donné par les élèves du département traditionnel à la Chapelle d'Héauritz le 14 mars 2026.

➤ **9 avril 2026 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC LE CROUS**

Il a été signé une convention de mise à disposition avec le Crous en vue du concert donné le 1^{er} avril 2026 au restaurant universitaire d'Anglet. Le conservatoire a mis le matériel de percussions à disposition du Crous sans contrepartie financière au vu du partenariat qui l'unit à l'UPPA

➤ **9 avril 2026 : CONTRAT DE COMMANDE D'ŒUVRE MUSICALE AVEC DOMINIQUE MALAN**

Il a été signé un contrat de commande d'œuvre musicale avec Dominique Malan pour la création d'une œuvre qui a été présentée lors d'un concert à Toulouse le 3 mai 2026 par les élèves du Conservatoire. En contrepartie, le conservatoire a versé la somme forfaitaire de 1 000€ à Dominique Malan.

➤ **9 avril 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC MUSIKAS**

Il a été signé une convention de partenariat avec Musikas en vue du concert donné le 3 mai 2026 à Toulouse par des élèves du conservatoire et 3 élèves de Musikas.

➤ **9 avril 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC SOINUBILA**

Il a été signé une convention de partenariat avec Soinubila en vue de la participation de 2 classes de formation musicale du conservatoire à un événement organisé par Soinubila le 3 avril 2026 à Briscous.

➤ **9 avril 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMPAGNIE LES PETITS PAPIERS**

Il a été signé une convention de partenariat avec la compagnie Les Petits Papiers pour la préparation et la participation des élèves théâtre du conservatoire aux deux représentations publiques de « Loin du monde comme il va » données les 19 et 20 juin 2026 à Bayonne. En contrepartie, le conservatoire versera la somme forfaitaire de 1 680€ à la compagnie.

➤ **9 avril 2026 : CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE SAINT JEAN DE LUZ**

Il a été signé une convention avec la Ville de Saint-Jean-de-Luz ainsi qu'une convention de mise à disposition de la salle Tanka pour le concert donné par l'Orchestre du Pays Basque à Saint-Jean-de-Luz le 28 mars 2026. En contrepartie de la mise à disposition, le conservatoire a versé la somme de 1 440€ à la Ville.

➤ **9 avril 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'URCUI**

Il a été signé une convention de partenariat avec la Ville d'Urcuit pour le concert donné par l'Orchestre du Pays Basque à Urcuit le 24 avril 2026. La Ville a mis la salle et les moyens techniques nécessaires à disposition pour le bon déroulé du concert.

➤ **9 avril 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC HERRI ARTE ESKOLA**

Il a été signé une convention de partenariat avec Herri Arte Eskola en vue du concert de l'Orchestre du Pays Basque qui a eu lieu le 30 avril 2026 à la salle Niessen à Erreterria. La Ville a mis à disposition de l'Orchestre, la salle et les moyens techniques nécessaires au bon déroulé de l'évènement.

➤ **9 avril 2026 : CESSIION DE MATERIEL**

Il a été accepté de céder l'ordinateur portable HP Probook 450 G7 (n° d'inventaire 6116) dont la valeur nette comptable est de 0 € à Madame Elisabeth Lécussant lors de son départ à la retraite.

➤ **9 avril 2026 : BUDGET PRINCIPAL – VIREMENT DE CREDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE N°1**

Il a été procédé à des virements de crédits de chapitre à chapitre détaillés comme suit :

Chapitre	Nature	Fonction	Libellé	Montant
16	165	01	Dépôts et cautionnements reçus	500,00 €
21	2188	311	Autres Immobilisations Corporelles	- 500,00 €

➤ **21 avril 2026 : CONTRAT DE CESSION AVEC L'ASSOCIATION BASAIZEA**

Il a été signé un contrat de cession avec l'association Basaizea pour le concert Emakumende donné à Baigorri le 25 avril 2026 et organisé par Basaizea. En contrepartie, l'association a versé la somme de 3 000€ à la régie Maurice Ravel.

➤ **21 avril 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT ÉCRIRE ET TRANSMETTRE LA DANSE**

Il a été signé une convention de partenariat avec le PESMD, le CCN Malandain, la manufacture CDCN et le Conservatoire de Paris dans le cadre des ateliers de transmission organisés au conservatoire de Biarritz du 7 au 10 avril 2026.

➤ **21 avril 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MEDIATHEQUE DE BAYONNE**

Il a été signé une convention de partenariat avec la médiathèque de Bayonne en vue des deux concerts donnés par des élèves du conservatoire à la médiathèque le 13 juin 2026. La médiathèque a mis à disposition, la salle et les moyens techniques nécessaires au bon déroulé de l'évènement.

➤ **21 avril 2026 : CONVENTION DE PRÊT AVEC L'EOB**

Il a été signé une convention de mise à disposition avec l'EOB en vue des concerts donnés le 3 mai 2026 et les 3/4/5 juillet 2026 par l'EOB. Le conservatoire met le matériel de percussions à disposition sans contrepartie financière au vu du partenariat qui l'unit à l'EOB.

➤ **21 avril 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MVC SAINT ETIENNE**

Il a été signé une convention de partenariat avec la MVC St Etienne en vue de la représentation donnée par des élèves du conservatoire à la MVC le 6 mai 2026. La MVC a mis à disposition, la salle et les moyens techniques nécessaires au bon déroulé de l'évènement.

➤ **21 avril 2026 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC LA CAPB**

Il a été signé une convention de partenariat avec la CAPB pour la mise à disposition de la chapelle du domaine Aguerria pour le concert de l'Orchestre du Pays Basque qui a eu lieu le 7 mai 2026 à Mauléon. Aucune contrepartie financière n'a été demandée pour cette mise à disposition

➤ **21 avril 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BIDART**

Il a été signé une convention de partenariat avec la Ville de Bidart en vue des représentations théâtrales données par les élèves du conservatoire au Théâtre Beheria à Bidart en juin 2026. La Ville s'engage à mettre à disposition, la salle et les moyens techniques nécessaires au bon déroulé de l'évènement.

➤ **21 avril 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE ROTARY CLUB BAYONNE BIARRITZ ANGLET**

Il a été signé une convention de partenariat avec le Rotary Club Bayonne Biarritz Anglet en vue de la participation des élèves du Choeur de l'Orchestre au concert organisé par le Rotary Club le 2 juillet 2026 à l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-de-Luz. Le Rotary offrira une invitation à chaque élève participant au concert.

➤ **21 avril 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ**

Il a été signé une convention de partenariat avec la Ville de Saint-Jean-de-Luz en vue du projet sur le mariage de Louis XIV donné par les élèves du conservatoire et des conservatoires partenaires le 6 juin 2026 à Saint-Jean-de-Luz. La Ville a mis les espaces et les moyens techniques nécessaires à disposition du conservatoire.

➤ **21 avril 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LA MACHINE**

Il a été signé une convention de partenariat avec l'association La Machine Toulouse en vue des représentations données par les élèves du conservatoire Maurice Ravel à la halle de la machine à Toulouse les 2 et 3 mai 2026.

➤ **21 avril 2026 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC ANIMA NOSTRA**

Il a été signé une convention avec Anima Nostra pour la location d'instruments du 6 au 11 mai 2026. En contrepartie de la mise à disposition, Anima Nostra a versé la somme de 1 000€ à la régie autonome.

➤ **21 avril 2026 : CONTRAT DE CESSION AVEC LE COLLEGE ALBERT CAMUS**

Il a été signé un contrat de de cession avec le Collège Albert Camus pour le concert du Quintette de cuivres donné au collège le jeudi 23 avril 2026. En contrepartie, le Collège Albert Camus a versé la somme de 1 300€ à la Régie Maurice Ravel.

➤ **21 avril 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BAYONNE POUR LA PETITE ENFANCE**

Il a été signé une convention de partenariat avec la Ville de Bayonne dans le cadre du développement de l'offre culturelle proposée à la petite enfance de Bayonne. Ainsi, l'Orchestre du Pays Basque s'est produit le 12 mai lors de 2 représentations proposées par la Ville. En contrepartie, la Ville a versé la somme de 1 300€ à la Régie Maurice Ravel.

➤ **19 mai 2026 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC LA SNSA**

Il a été signé une convention avec la SnSA pour la mise à disposition de la salle Apollo du Boucau pour le spectacle du 17 mai. En contrepartie de la mise à disposition, la régie autonome a versé la somme de 7 222.80 € à la SnSA.

➤ **19 mai 2026 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC LE THEATRE DES CHIMERES**

Il a été signé une convention avec le Théâtre des Chimères pour la mise à disposition du Théâtre des Découvertes le 30 mai 2026. En contrepartie de la mise à disposition, la régie autonome a versé la somme de 56€ au Théâtre pour les frais liés aux fluides.

➤ **19 mai 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CRR DE BORDEAUX**

Il a été signé une convention avec le conservatoire de Bordeaux dans le cadre du projet culturel sur le mariage de Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche qui a réuni les élèves de musique ancienne de Bayonne et Bordeaux lors de 2 concerts donnés en juin 2026.

➤ **19 mai 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC IDB**

Il a été signé une convention avec IDB pour la participation des élèves de danse basque au Dantzari Ttiki 2026 à Saint Jean Pied de Port.

➤ **19 mai 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MAISON LOHOBIAGUE-ENEA**

Il a été signé une convention avec la Maison Lohobiague-Enea pour la représentation donnée là-bas par les élèves de musique ancienne des CRR de Bayonne et Bordeaux autour du projet Louis XIV.

➤ **19 mai 2026 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC TSA ET L'EHESS**

Il a été signé une convention avec l'association Groupe d'entraide mutuelle TSA Le Puzzle et l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) pour la mise à disposition d'une salle du conservatoire pour 7 ateliers musicaux proposés à des personnes en situation d'autisme jusqu'en juin 2026. Aucune contrepartie financière n'a été demandée.

➤ **19 mai 2026 : CONVENTION D'UTILISATION DES LOCAUX D'AMIKUZE**

Il a été signé une convention d'utilisation des locaux pour le site d'Amikuze pour l'année scolaire 2025/2026 avec le Département et le collège d'Amikuze. En contrepartie de la mise à disposition, la régie autonome s'engage à verser la somme de 8 480€ de redevance ainsi que 1 517.40€ de charges locatives.

➤ **19 mai 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC HERRI ARTE ESKOLA**

Il a été signé une convention de partenariat avec Herri Arte Eskola pour l'organisation d'un échange pédagogique entre les élèves danseurs des deux établissements.

➤ **19 mai 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC GURE NAHIA**

Il a été signé une convention de partenariat avec l'Esat Gure Nahia en vue des 11 ateliers de chant choral donnés par une enseignante du Conservatoire à un groupe d'adultes du centre Gure Nahia au sein de leurs locaux d'avril à juillet 2026. En contrepartie, l'Esat Gure Nahia s'engage à verser la somme de 714.45€ TTC à la Régie Autonome Maurice Ravel.

➤ **19 mai 2026 : CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'ITXASSOU ET LA PAROISSE SAINT MICHEL GARICOITS DU LABOURD**

Il a été signé une convention de partenariat avec la Ville d'Itxassou et une convention avec la paroisse Saint Michel Garicoits du Labourd en vue du concert donné le 30 mai à l'Eglise d'Itxassou par l'Orchestre du Pays Basque.

➤ **19 mai 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'OSSÈS**

Il a été signé une convention de partenariat avec la Ville d'Ossès en vue du concert donné le 29 mai à l'église d'Ossès par l'Orchestre du Pays Basque. La Ville a mis l'église et les moyens techniques nécessaires à disposition de l'Orchestre sans contrepartie financière.

➤ **19 mai 2026 : CONVENTION DE LOCATION AVEC L'ENSEMBLE 0**

Il a été signé une convention avec l'Ensemble 0 pour la mise à disposition d'instruments et de matériel du 21 au 23 mai 2026. En contrepartie, l'Ensemble 0 a versé la somme de 900€ à la régie autonome du conservatoire.

➤ **19 mai 2026 : CONTRAT DE CESSION AVEC LE FONDS DE DOTATION DE L'AVIRON BAYONNAIS**

Il a été signé un contrat de cession avec le fonds de dotation de l'Aviron Bayonnais rugby pro pour le concert du Quatuor à cordes donné le 26 février 2026 au musée Bonnat-Helleu. En contrepartie, le fonds de dotation de l'Aviron Bayonnais rugby pro a versé la somme de 1 500€ à la Régie Maurice Ravel.

➤ **19 mai 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CRECHE LES PETITS ZAVIRONS**

Il a été signé une convention de partenariat avec la crèche Les Petits Zavirons en vue de la visite du conservatoire par un groupe d'enfants de la crèche et du petit concert proposé à ces enfants par des élèves du conservatoire en juin 2026. Le conservatoire propose ces activités sans contrepartie financière.

➤ **19 mai 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC HAIZEBEGI ET MUSIKANAIZ**

Il a été signé une convention de partenariat avec Haizebegi et Musikanaiz en vue des 4 ateliers collectifs de musique proposés à des personnes avec un trouble du spectre autistique en mai et juin 2026 à Bayonne et Fontarrabie.

➤ **9 juin 2026 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE SPIP DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

Il a été signé une convention de partenariat avec le SPIP des Pyrénées-Atlantiques dans le cadre d'interventions donnés par des enseignants du Conservatoire au sein de la maison d'arrêt de Bayonne en 2026. En contrepartie, le SPIP versera la somme de 1 504 € à la Régie Maurice Ravel.

➤ **9 juin 2026 : CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ**

Il a été signé 2 conventions de partenariat avec la Ville de Saint-Jean-de-Luz pour la mise à disposition de la salle Tanka et les modalités de partenariat entre les 2 entités à l'occasion du concert de clôture de la saison 25/26 de l'Orchestre du Pays Basque qui a eu lieu le 11 juin 2026 à Saint-Jean-de-Luz. En contrepartie, la régie autonome versera la somme de 1 600 € TTC à la Ville.

DONT ACTE

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le



ID : 064-200087567-20260622-CA20260622_03-DE